

Primeur

N° 3 juin 2014

En Guadeloupe, 4 312 exploitations

agricoles produisent de la canne à sucre sur une surface de 14 173 hectares lors du dernier recensement agricole de 2010. Parmi elles, près de 84 % sont classées dans l'orientation technico-économique grandes cultures.

GUADELOUPE

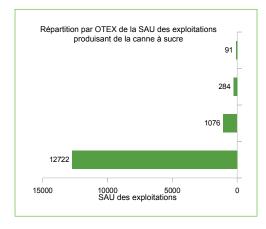
tn9m92n9391 91001106 0102

De la canne à sucre dans la moitié des exploitations agricoles

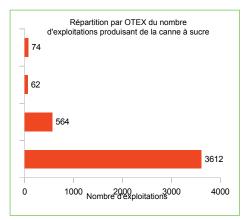
En Guadeloupe, les 7 804 exploitations agricoles recensées en 2010 occupent une superficie agricole utilisée (SAU) totale de 31 401 hectares. 55 % d'entre elles cultivent de la canne à sucre contre 41 % en 2000. Les exploitations cultivant la canne à sucre représentent

une surface de 20 592 hectares en 2010 dont 69 % occupés par cette même culture. La canne à sucre conserve le premier rang, avant la banane par les surfaces qu'elle occupe et le nombre d'exploitations (cinq fois plus que la banane).

Répartition par Orientation Technico-Economique (OTEX) des exploitations produisant la canne à sucre







La canne à sucre demeure l'espèce la plus cultivée, sa superficie se maintient entre 2000 (14 058 hectares) et 2010 (14 173 hectares). Plus encore, on enregistre une augmentation de 12 % de la part de la canne à sucre entre 2000 (34%) et 2010 (46%) dans la SAU totale contrairement à la tendance générale pour les autres productions agricoles. La SAU moyenne consacrée à la canne à sucre est plus importante dans les exploitations en

2010 (3,28 hectares) qu'en 2000 (2,84 hectares).

Cette progression illustre la lente augmentation des surfaces moyennes des exploitations passant de 3,5 à 4,1 ha en 10 ans. Les 4 312 exploitations agricoles produisant de la canne à sucre sont classées dans les orientations technico – économiques (OTEX)* "grandes cultures " (84%) et "polyculture - polyélevage" (13%). En effet la

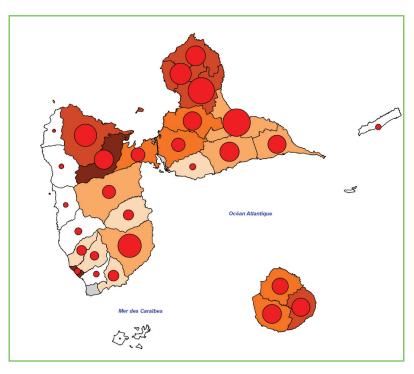
majorité des exploitations dont la spéculation " canne à sucre" est dominante se regroupe dans l'OTEX "grande culture". Seulement 16 % des exploitations sont classées dans cette OTEX grâce à d'autres "grandes cultures" que la canne à sucre : plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires ou parfois même des plantes à tubercules.

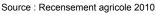
* voir définition

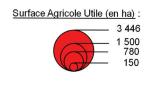




Les surfaces en canne à sucre dans la SAU communale en Guadeloupe







Part des surfaces en canne à sucre dans la SAU 2010 :

0%

0,1% à 5,2%

5,2% à 27,7%

727.7% à 58.1%

58,1% à 65,6%

65.6% à 85%

Communes sans SAU en 2010

Le Registre Parcellaire Graphique : un dispositif très utilisé par les producteurs de canne à sucre

En Guadeloupe depuis 2004, une grande proportion des surfaces en canne à sucre recensées est déclarée chaque année dans le cadre du Registre Parcellaire Graphique (RPG) par les agriculteurs. En effet, ce dispositif, administré par l'Agence de Services et de Paiement (ASP), est utilisé pour la gestion des aides européennes (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité) et des aides nationales à la filière canne à sucre.

Ainsi, 97% des surfaces recensées en canne à sucre en 2010 sont déclarées dans le RPG par les agriculteurs.

Depuis 2000, les surfaces occupées par la culture de canne à sucre se sont stabilisées. Le rendement moyen de la culture augmente de 26 % lorsque l'on compare les deux dernières

Evolution du rendement moyen sur les trois dernières décennies

Périodes	Décennie 1	Décennie 2	Décennie 3
	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Moyennes (Tonnes /hectare)	47	50	63
Evolution (%)		6 %	26 %

Sources: Statistiques agricoles annuelles - DAAF

Evolution des surfaces occupées par la canne à sucre de 1981 à 2010

Années	1981	1989	2000	2010
Superficie en canne à sucre (ha)	20 922	16 723	14 058	14 173
Evolution (%)		-20%	-16%	1%

Sources: Statistiques agricoles annuelles - DAAF

producteurs décennies. Les cultivent moins de surface de canne à sucre mais, mettent en œuvre d'autres pratiques variétal, culturales (choix qualité des boutures, travail du sol, densité de plantation...), contribuant l'amélioration à leur rendement. restructuration de la filière (SICA cannières, réforme foncière) favorise le maintien des superficies de canne à sucre. Cependant, les conditions climatiques peu favorables (sécheresses ou pluviométrie importante) associées à des mouvements sociaux ont perturbé les dernières campagnes sucrières, avec notamment une très mauvaise récolte 2013.



43 % des exploitations recensées sont spécialisées dans la culture de la canne à sucre

Orientations Technico - Economique (OTEX) des exploitations cultivant la canne à sucre

OTEX	Nombre	%	SAU (ha)	%
Grandes cultures	3 612	46	16 602	53
- dont spécialisées en canne à sucre	3 322	43	14 952	48
(spécialisées 100 %)	1 464	19	6 232	20
Polyculture et polyélevage	564	7	2 649	9
Cultures permanentes (dont bananes)	62	1	1 028	3
Autres	74	1	312	1
Exploitations avec canne	4 312	55	20 592	66
Exploitations sans canne	3 492	45	10 809	34
Toutes exploitations	7 804	100	31 401	100

Source: Recensement agricole 2010

Les "exploitations avec canne " se répartissent sur 2/3 de la SAU des exploitations agricoles recensées en 2010. Ces exploitations ont une SAU moyenne supérieure de 55 % (4,8 ha) comparées aux autres exploitations (3,1 ha). Les surfaces moyennes des "exploitations avec canne non spécialisées" (5,7 ha) sont cependant plus grandes que les "exploitations spécialisées canne 100 %" (4,3 ha); cf le détail de l'assolement en p.4

La SAU moyenne en canne des "exploitations avec canne" est de 3,3 ha ; les "exploitations spécialisées canne 100 %" ont des SAU moyennes supérieures d'un tiers (4,3 ha).

58 % des "exploitations avec canne" ont une surface en canne inférieure à 2 ha, et 3 % une surface supérieure à 10 ha. Parmi les exploitations non spécialisées, les plus petites surfaces de canne (68% ont moins de 2 ha) sont en plus grande proportion que pour les exploitations spécialisées (55%). Cependant, il n'y a pas de différence de profil très marquée, d'autant que pour les exploitations non spécialisées, celles de plus de 10 ha en canne représentent également 3 % des exploitations.

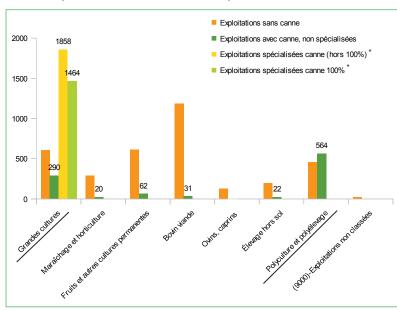
Les exploitations cultivant la canne à sucre occupent 2/3 de la SAU

Les plus grandes "exploitations avec canne" (plus de 10 ha) occupent 32 % des surfaces

Les exploitations spécialisées dans la culture de canne à sucre (3 322) couvrent 48 % de la SAU totale de la Guadeloupe en 2010. Ces exploitations ont au minimum les 2/3 de leur production brute standard (PBS)* issus de la culture de canne à sucre. Parmi elles, presque la moitié (1 464) produit exclusivement de la canne à sucre (spécialisées canne à sucre 100%) sur 1/5 de la SAU totale des exploitations recensées en 2010.

Près d'une exploitation sur deux, classée dans l'OTEX "polyculture - polyélevage" cultive de la canne à sucre. La culture est alors combinée à d'autres productions végétales ou animales en particulier les bovins.

Nombre d'exploitations cultivant la canne à sucre par OTEX



Les exploitations cultivant la canne à sucre se concentrent dans les deux OTEX "grandes cultures" et "polyculture polyélevage".

* voir définitions : niveau de spécialisation en canne à sucre Source : Recensement agricole 2010

en canne et ne représentent que 3 % des exploitations. Les grandes surfaces en canne sont le fait de grandes exploitations spécialisées. 58 % des petites "exploitations avec canne" (moins de 2 ha), occupent à l'inverse 18 % des surfaces en canne.

Catégories	Nombre	%	SAU (ha)	%	SAU moyenne	SAU Canne	%	SAU Canne moyenne
Avec canne non spécialisées	990	13 %	5 639	18 %	5,7	2 252	16%	2,3
Spécialisées (hors 100% de canne)	1 858	24 %	8 721	28 %	4,7	5 827	41%	3,1
Spécialisées (100 % de canne)	1 464	18 %	6 232	20 %	4,3	6 094	43%	4,2
Exploitations avec canne	4 312	55 %	20 592	66 %	4,8	14 173	100%	3,3
Exploitations sans canne	3 492	45 %	10 809	34 %	3,1	0	0%	0
Toutes exploitations	7 804	100 %	31 401	100 %	4,1	14 173	100%	1,8

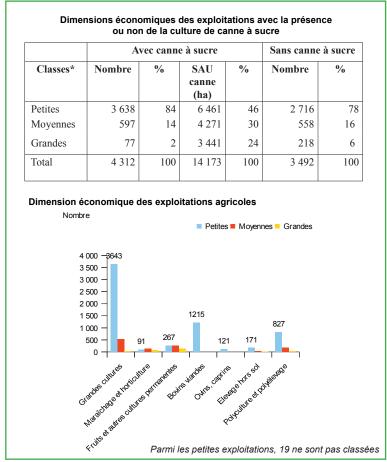


Peu d'exploitations cultivant la canne à sucre sont de grande taille économique



Une exploitation est de « petite dimension économique », lorsque sa PBS est inférieure à 25 000€. Elle est de « moyenne dimension économique » lorsque sa PBS est égale à 25 000€ ou inférieure à 100 000€.

En Guadeloupe, les exploitations sont majoritairement de petites dimensions économiques : les « exploitations avec canne » ainsi que « les exploitations sans canne » sont de petites dimensions économiques pour respectivement 84 % et 78 % d'entre elles. Plus de la moitié de la surface occupée par la canne à sucre (54%) se concentre dans les moyennes et grandes exploitations qui représentent 16 % des effectifs. Les grandes exploitations représentent 2 % des exploitations cultivant la canne à sucre, contre 6 % pour les autres. Les grandes exploitations se retrouvent principalement dans les structures spécialisées dans la culture des fruits (culture de banane en particulier) et le maraîchage.



Source: Recensement agricole 2010

L'assolement des exploitations cultivant la canne à sucre

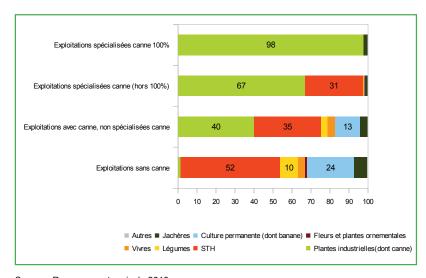
Les « exploitations avec canne, non spécialisées canne » (990) cultivent de la canne à sucre sur 40 % de leur surface agricole. Viennent ensuite la Superficie Toujours en Herbe (STH), ou prairie, avec 35% et les cultures permanentes (13%).

Les « exploitations spécialisées canne 100 % » (1 464) produisent de la canne à sucre sur 98 % de la SAU. Les 2 % restant correspondent essentiellement à des terres en jachères.

Les « exploitations spécialisées canne, hors 100 % » (1 858) ont 67 % de leur surface occupée par la canne à sucre et 31 % de celle-ci par la STH.

Les « exploitations sans canne » (3 492) ont en moyenne la moitié de leur surface recouverte par des prairies, généralement destinées à l'élevage des bovins. 24 % de leur SAU est consacrée à des cultures permanentes, majoritairement la banane.

Assolement des exploitations produisant la canne à sucre (en %)



Source : Recensement agricole 2010



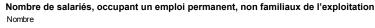


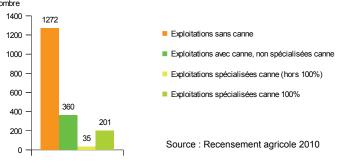
Une personne sur deux travaille sur une exploitation cultivant de la canne à sucre

En Guadeloupe, les chefs d'exploitation et leur famille représentent 11 119 personnes. Parmi elles, 55 % (6 110) appartiennent à des «exploitations avec canne». Les chefs d'exploitations sont au nombre de 4 312 et constituent ainsi 71 % de la main d'œuvre familiale des «exploitations avec canne» et 55 % de l'ensemble des exploitants agricoles. 30% de la main d'œuvre salariée agricole travaillent sur les «exploitations avec canne». En effet, ces exploitations emploient 596 salariés permanents. 407 de ces salariés se concentrent dans les «exploitations avec canne, non spécialisées canne» et les «exploitations spécialisées canne 100 %». La majorité de la main d'œuvre agricole salarié se retrouve sur les «exploitations sans canne»; ce sont les exploitations spécialisées en banane fruit qui regroupent en effet la majorité de la main d'œuvre salariée permanente soit 1 045 UTA. Dans les «exploitations avec canne», les femmes sont peu nombreuses et représentent seulement 10 % de cette main d'œuvre salariée, ce taux étant un peu plus important (15 %) dans les «exploitations sans canne».

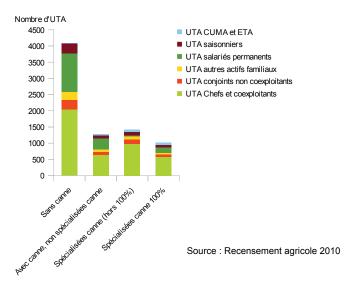
47 % de la population active agricole travaille dans les exploitations cultivant la canne à sucre

A la main d'œuvre composée des actifs familiaux et des salariés permanents s'ajoutent la main d'œuvre saisonnière, celle des entreprises de travaux agricole (ETA) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). La main d'œuvre dans les exploitations produisant la canne à sucre s'établit ainsi à 3 700 Unités de Travail Agricole (UTA). C'est 47 % de la capacité de travail agricole recensée en 2010. Les CUMA et UTA sont employées essentiellement par les exploitations cultivant la canne à sucre. Cette main d'œuvre représente une faible proportion de l'ensemble de la main d'œuvre. En effet, elle ne représente que 2 % du nombre d'UTA total. Les exploitations cultivant la canne à





Nombre d'UTA par catégorie d'exploitation



sucre emploient un peu moins de la moitié (45%) de la main d'œuvre saisonnière totale.

Le nombre d'UTA moyen par exploitation est plus élevé sur les «exploitations avec canne non spécialisées» (1,29 UTA) que pour les «exploitations sans canne» (1,17 UTA). Il est deux fois moins élevé pour les «exploitations spécialisées 100 %» (0,69 UTA).

Les «exploitations spécialisées canne 100 %» ainsi que les «exploitations spécialisées canne, hors 100 %» affichent 0,16 UTA/ha, soit un UTA pour 6,25 ha de canne. Le nombre d'UTA/ha des «exploitations avec «canne non spécialisées canne» (0,23) et «exploitations sans canne» (0,38) est plus élevé.

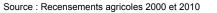
L'emploi dans les exploitations en nombre d'UTA

Catégories	Chefs et coexploitants	Autres actifs familiaux	Salariés permanents	Saisonniers	CUMA ET ETA
Avec canne non spécialisées	634	179	341	84	42
Spécialisées (hors 100% de canne)	976	229	33	109	63
Spécialisées 100 % canne	575	126	179	60	72
Exploitations avec canne	2 185	534	553	253	177
Exploitations sans canne	2 047	543	1 183	306	14
Toutes exploitations	4 232	1 077	1 736	559	191

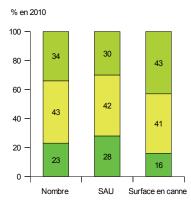


Les exploitations cultivant la canne à sucre

Chiffres clés des "exploitations avec canne"	2010	2000	Écart % 2000-2010
Nombre d'exploitations avec canne	4 312	4 951	-13
- dont nombre d'exploitations spécialisées	3 322	2 861	16
SAU exploitations avec canne (ha)	20 592	23 177	-11
- dont SAU des exploitations spécialisées (ha)	14 953	13 655	10
SAU moyenne exploitations avec canne (ha)	4,8	4,7	2
SAU moyenne des exploitations spécialisées (ha)	4,5	4,8	-6
SAU moyenne en canne à sucre	3,3	2,8	16
SAU en canne à sucre (ha)	14 173	14 058	1
- dont superficie en canne des exploitations spécialisées (ha)	11 921	10234	16
Nombre d' UTA des exploitations avec canne	3 700	5 378	-31
- dont nombre d' UTA des exploitations spécialisées	2 419	2 548	-5
Nombre de salariés permanents des exploitations avec canne	596	774	-23
- dont nombre de salariés permanents des exploitations spécialisées	236	116	103



Nombre et surface



- Spécialisées (100 % de canne)
- □ Spécialisées (hors 100% de canne)
- Non spécialisées avec canne

Définitions

- L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :
 - elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles
 - elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
 - sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.
- Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.
 - Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

- L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.
- Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période de 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en "moyennes et grandes exploitations", quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en "grandes exploitations" quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.
 - La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientations technico-économique.
- Le niveau de spécialisation en canne à sucre des exploitations en canne à sucre a été calculé à partir du rapport entre la PBS spécifique de la culture en canne à sucre et la PBS totale de l'exploitation. Si ce rapport est supérieur à 2/3, l'exploitation est définie comme étant spécialisée en canne à sucre. L'exploitation peut être spécialisée à 100 % en canne à sucre si celle-ci constitue l'unique production de l'exploitation.

Agreste: la statistique agricole

Directeur de la publication : V. FAUCHER Rédacteurs : A. DUCROT et C. DIMAN

Composition: S I S E Impression: DAAF Dépôt légal: A parution ISSN: en cours

ISSN : en cours Prix : 3,00 €



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Service de l'information statistique et économique Jardin Botanique - Circonvallation 97109 BASSE-TERRE

Tél: 0590-99-09-09 / Fax: 0590-99-09-10 E.mail: sise.daaf@agriculture.gouv.fr

Site internet : http://daaf971.agriculture.gouv.fr www.agreste.agriculture.gouv.fr